

la protestation suivante qui a été publiée dans des journaux européens contre la conclusion de la Société:

Nous, les soussignés, protestons solennellement contre le projet de démembrement de la Silésie, tel qu'il a été approuvé par le conseil de la Société des nations. Nous reconnaissons, surtout en ce qui concerne la division économique maintenant ordonnée, que c'est un déni de justice, un mépris de l'histoire et un défi au verdict rendu par le dernier plébiscite. Nous prévoyons que ce partage rendra encore plus impossible que jamais pour l'Allemagne, qui est déjà dans une situation si terriblement précaire, de faire droit aux réparations qui lui sont demandées. Ce jugement activera l'agitation actuelle de l'Europe, augmentera le danger d'une nouvelle guerre, désorganisera et appauvrira davantage la société non seulement du continent mais de ce pays.

Je remarque parmi les signataires de cette protestation des sommités telles que lord Parmoor, J. A. Hobson, Jerome K. Jerome, George Lansbury, J. Ramsay Macdonald, sir George Paish, Arthur Ponsonby, l'hon. Bertrand Russell, Charles Trevelyan, l'hon. colonel Josiah Wedgwood. Une fois de plus, il semblerait que la Société n'est qu'un instrument de l'exécution des volontés des nations victorieuses plutôt qu'une institution destinée à poser les bases d'une paix durable.

Plus récemment encore, nous avons été occupés de la question de la vallée de la Sarre. Il y a quelques semaines, j'ai posé une question à ce sujet sur le parquet de la Chambre. Cette affaire nous intéresse tout particulièrement, peut-être, parce qu'un Canadien, M. Waugh, ancien maire de Winnipeg, est l'un des représentants britanniques de la commission de la Sarre. Je désire lire deux ou trois paragraphes d'une lettre adressée au rédacteur de la *Nation* et du *Athenæum* relativement à ce que l'auteur appelle: "Le scandale de la Sarre." Voici le commencement:

Les Anglais sont passablement renseignés sur les événements de la Ruhr. Se font-ils aucune idée de ce qui se passe dans la Sarre? Se rendent-ils compte que la politique adoptée par la France dans la région qu'elle occupe militairement, s'étend de propos délibéré, sous le couvert du gouvernement nominal de la Société des nations, au territoire adjacent administré par la Société? L'union de la Société des nations et ses partisans se proposent-ils d'intervenir dans l'échec lamentable du conseil de la Société des nations, la semaine dernière, lorsqu'il n'a pu enrayer un abus flagrant et non dissimulé.

Et encore:

La commission administrative de la vallée de la Sarre, on se le rappellera, est composée, comme il est stipulé dans le traité de Versailles, d'un Français, d'un habitant du territoire, et de trois autres membres qui ne doivent être ni Français ni Allemands. Ces trois derniers sont, à l'heure actuelle, un Belge, un Danois qui a vécu quinze ans à Paris, et un Canadien très capable, M. Waugh, qui fut maire de Winnipeg durant quelques années. Il est de fait notoire que dans presque toutes les questions en litige, la commission, qui rend ses décisions d'après la majorité des voix, se divise en deux groupes de trois contre deux,

ces derniers étant Canadien et le représentant de la Sarre.

De plus:

Ce qui est beaucoup plus important a été, au milieu de mars, l'émission d'un décret extraordinaire (qui, dans les circonstances, constitue une violation manifeste du traité de Versailles) créant pour ainsi dire un état de siège dans la Sarre.

La lettre continue:

Pour commenter la conduite de la commission administrative, il suffit de citer une ou deux inscriptions dans les archives de l'assemblée privée à laquelle le conseil de la ligue des nations a discuté l'affaire la semaine dernière. La question a été mise au programme à la demande de M. Branting, l'ex-premier ministre de Suède, et nous pouvons rapporter les passages suivants de ses observations:

Je dois avouer franchement l'impression défavorable qui a été créée parce que l'on a cru nécessaire d'établir dans une région administrée par la Société des nations, un régime qui n'est justifiable qu'en temps de guerre. Ce décret provisoire autorise les sanctions les plus sévères pour des actes qui ne sont pas condamnables du tout ou ne sont considérés que comme des peccadilles dans les autres pays.

Il semblerait, d'après les récentes dépêches, que la question de la Sarre est plus ou moins réglée, et que, apparemment, la protestation du représentant britannique n'a pas été sans effet. Cependant, si nous faisons réellement partie de la Société des nations, je proposerais que nous ayons notre influence au sujet de l'orientation de sa politique. Autrement, nous apporterons simplement notre quote-part à l'exécution d'une politique qui serait loin d'être sanctionnée par les Canadiens. En réalité, la Société peut devenir une autre sorte d'alliance des vainqueurs qui rendrait impossible la stabilité des affaires ou la paix durable en Europe.

Il y a encore un article que je désire citer, et si je le fais, c'est parce que, éloignés comme nous le sommes et ne pouvant avoir aucun renseignement direct de notre propre Gouvernement, nous devons compter sur le jugement des autres à cet égard. Je prie donc la Chambre de se montrer indulgente à mon endroit tandis que je vais lire quelques extraits d'un récent article de M. Robert Dell, ancien correspondant attitré du *Manchester Guardian*. L'article est intitulé:

Pourquoi la Société des nations n'a pas réussi. La Société est formée en grande partie de diplomates et de politiciens, et, en Europe du moins, ils sont incorrigibles. La guerre semble ne leur avoir rien appris. L'Europe est en ruine, et ils s'en tiennent encore aux méthodes qui l'ont mise en cet état.

Quelques-uns à l'assemblée de la Société des nations, tels que Robert Cecil et le Dr Nansen se rendent compte de la situation, et savent qu'il faut que l'Europe s'unisse ou périsse.

Puis l'article dit:

Ce n'est cependant pas entièrement, ni même principalement, la faute des délégués si cette assemblée a été tellement inutile. La faute s'en trouve à l'origine même